

Les évêques doivent remettre les parlementaires à leur place

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#)

Date : 19 novembre 2009

Une délégation parlementaire, après avoir été aimablement reçue au Vatican, a pondu [un rapport](#), dans lequel on peut lire (passons sur Mgr Mamberti qui y devient cardinal, ce qui montre en passant que ce rapport a été écrit sur un coin de table) :



"Benoît XVI a certes procédé à quelques nominations mais **l'équipe qui entourait Jean-Paul II a vieilli et n'est sans doute plus toujours en phase avec les réalités**. Il n'y a pas eu de changements dans l'organisation de la Curie romaine et aucune réforme des organismes n'a été envisagée. [...] Selon certains interlocuteurs, **le risque de dysfonctionnements voire d'un manque de gouvernance n'est pas écarté**". (p.15)

"**la délégation a le sentiment que la communication du Saint-Siège souffre d'un déficit d'organisation et de moyens**. Le Saint-Siège ne dispose pas de service de communication à proprement parler et il n'y a plus de porte-parole officiel comme sous le pontificat de Jean-Paul II." (p.16)

Imagine-t-on une commission épiscopale rédiger un rapport sur le fonctionnement du Parlement français, évoquant l'absence des députés à l'Assemblée, la moyenne d'âge des sénateurs, le poids des lobbys, les rémunérations aberrantes ou la multiplication des rapports sans suite... ?